

Département des
Pyrénées-Orientales

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – LEGALITE – FRATERNITE

Arrondissement de :
Céret

N°2022/23

Commune de LAMANERE 66230

Canton de :
Prats-De-Mollo

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Domaine : 7

Séance du Conseil Municipal du dix-sept juin deux mille vingt-deux à neuf heures onze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LAMANERE, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme le Maire, Gisèle JUANOLE.

Sous-Domaine :
7. 1

Présents : Mesdames Démoulin Pierrette, Messieurs LAÏLLE Jean-Paul, CUVILLIEZ Gérard, PUJOL Jacky, FONT Claude.

Objet : Annule et remplace délibération n°=14 du 01 avril 2022 Affectation de résultat 2022

Formant la majorité des membres en exercice,

Absent : Madame MARGALEF.

Empêché : Néant.

Procuration : Madame MARGALEF Séverine.

REÇU LE :

20 JUN 2022

SOUS-PRÉFECTURE
DE CÉRET

Monsieur LAÏLLE Jean-Paul a été élu secrétaire de séance.

Le nombre de conseillers municipaux en service est de : Sept

Suite à l'erreur du montant de report excédent cumulé de la section de fonctionnement du résultat de l'exercice 2021, nous annulons et remplaçons la délibération précédente n°= 2022/14 du 01 avril 2022, par celle-ci.

CONVOCATION C.M
EN DATE DU :
13/06/2022

Le tableau d'affectation du résultat corrigé est le suivant :

AFFICHAGE EN DATE
DU : 13/06/2022

RESULTAT DE L'EXERCICE :	
Excédent cumulé de la section de fonctionnement au 31.12.2021	70 476, 67 €
Affectation à la section de fonctionnement	43 578, 68 €
Excédent à reporter au 1068 en investissement au Budget 2022	26 897, 99 €

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 20/06/2022

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité des membres.

CERTIFIÉE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
S/PREFECTURE LE :

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Lamanère, le 17 juin 2022

Le Maire,
Gisèle JUANOLE

PAR PUBLICATION
LE : 20/06/2022

Accusé de réception Préfecture du
N°

PAR DELEGATION
LE :
(Signature)
Prénom Nom

